BOURSE DOCTORALE EN ETHNOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE
~ LOUISE BEYRAND & OLIVIER TOUSSAINT ~

Comité d'honneur : Michel Antelme, professeur de khmer à l'Institut national des langues et civilisations orientales ; Philippe Belaval, président du Centre des monument nationaux ; Philippe Descola, professeur au Collège de France, « Anthropologie de la Nature » ; Louis Gabaude, membre e.r. de l'École française d'Extrême-Orient ; Arlo Griffiths, directeur d'étude à l'École française d'Extrême-Orient ; Abdel Kader Haïdara, fondateur de la bibliothèque Mamma-Haïdara de Tombouctou, Mali ; Christian Hottin, conservateur en chef, directeur des études de l'Institut national du Patrimoine ; Yves Le Fur, directeur du patrimoine et des collections du musée du Quai Branly ; Jim McPherson, President de l'Arizona Preservation Foundation, Phoenix, États-Unis ; Rithy Panh, réalisateur, fondateur du Centre Bophana, Phnom Penh, Cambodge ; Philippe Peycam, directeur de l'International Institute for Asian Studies, Leyde, Pays-Bas ; Thierry Zephir, professeur à l'École du Louvre, chargé d'étude au musée des arts asiatiques Guimet

APPEL À CANDIDATURES 2027

ouverture le 15 juillet 2026 – date limite de candidature le 31 mars 2027

Dossier de candidature, règlement :
https://www.bourselbot.fr/candidater/

Contact : bourselbot@gmail.com

Bureau
Drs. Alain et Pascale Beyrand, *présidents d'honneur*
Jean-Pierre et Carmen Toussaint, *présidents d'honneur*
Pierre Le Roux, *ethnologue, professeur à l'université de Strasbourg, président du comité de sélection*

Travail de finition d'une figurine représentant un *disaster bird*, oiseau divinatoire (photo Camille Letourneur, 26 sept. 2024, Edo, sud-ouest du Nigeria)

Bourse doctorale Louise Beyrand & Olivier Toussaint

RÈGLEMENT DE LA BOURSE DE RECHERCHE DOCTORALE LOUISE BEYRAND & OLIVIER TOUSSAINT (en ethnologie et archéologie)

1 - La bourse Louise Beyrand & Olivier Toussaint (LBOT)

La bourse LBOT a été créée en 2016 à la mémoire de Louise Beyrand, doctorante en anthropologie sociale à l'université de Strasbourg et d'Olivier Toussaint, son époux, historien[1].

La bourse LBOT a pour but d'encourager et de faciliter la mobilité des jeunes chercheurs afin de contribuer au développement de la recherche dans tous les domaines de l'ethnologie, de l'anthropologie sociale et de l'archéologie, notamment pour favoriser la mise en valeur et la préservation du patrimoine matériel et immatériel des sociétés humaines. Cette bourse est attribuée à un étudiant une fois par an dans les domaines précités.

2 – Modalités d'attribution

La bourse LBOT est attribuée annuellement selon les modalités suivantes :

- La bourse LBOT s'adresse à des étudiants inscrits en thèse de doctorat dans tous les domaines de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale (y compris ethnolinguistique, ethnomusicologie, ethnoarchéologie), et de l'archéologie, notamment préhistorique, sans exclusive, afin de favoriser la mise en valeur et la préservation du patrimoine matériel et immatériel présent et passé des sociétés humaines, et désireux de lancer ou poursuivre des recherches sur un terrain lointain à partir de la 1re année et/ou 2e année de thèse, voire plus selon le cas ;
- Cette bourse s'adresse aux étudiants maîtrisant la langue française, titulaires d'un master 2 (ou d'un diplôme équivalent) et justifiant d'une inscription en thèse de doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur français, éventuellement en cotutelle avec un établissement étranger. Les étudiants qui se lanceraient dans une première année de terrain en vue d'une thèse dès le master obtenu, mais sans être encore inscrits en 1re année de doctorat dans une université devront présenter une attestation sur l'honneur de leur projet d'inscription en thèse à l'issue de ce terrain ainsi qu'une attestation de leur directeur/trice ou futur directeur/trice de thèse.
- L'étudiant devra justifier d'un programme de recherches précis incluant une mobilité à l'étranger (préférentiellement autre que son pays d'origine) dans le cadre d'une recherche ethnographique lointaine de type classique et un terrain d'au moins une année. Cependant, d'autres approches peuvent être prises en compte selon le cas. La formation universitaire à la pratique de l'ethnographie, la connaissance voire la maîtrise des langues locales concernées ou l'intention clairement programmée d'apprendre celle(s)-ci dès le début du terrain de recherche et la volonté de séjourner pendant une année réelle sur ce terrain en immersion totale, seront des critères déterminants ;
- Sont éligibles en priorité les étudiants ne percevant aucune autre source de financement pour des activités liées à la poursuite de leurs études. Sont en revanche non éligibles, les doctorants déjà bénéficiaires d'une bourse doctorale ou d'une

1. Biographies de Louise Beyrand et Olivier Toussaint et présentation de leur association « Mémoires du Patrimoine » en annexe.

allocation de recherche attribuée par d'autres structures et intégrant le coût des mobilités effectuées dans le cadre de leurs travaux de recherche doctorale ;

- Le dépôt d'une candidature n'ouvre pas droit à l'obtention de la bourse. La bourse est allouée après sélection des dossiers par le conseil de sélection de la bourse et validation par le bureau de l'association en charge de la bourse ;
- L'attribution de la bourse fait l'objet d'une convention d'attribution de bourse signée entre le doctorant bénéficiaire et le président de l'association en charge de la bourse qui précise ses conditions d'usage et les droits et obligations découlant de son obtention ;
- La bourse ne peut être attribuée qu'une seule fois par étudiant pour toute la durée de sa thèse. En cas d'abandon de la recherche ou de non rendu des résultats attendus, le lauréat s'engage à rembourser intégralement le montant de la bourse reçue en vue de son attribution à un autre candidat ultérieurement.
- L'appel à candidature de la bourse est lancé chaque année à l'issue de la cérémonie de remise de la bourse de l'année précédente, courant juin. Les candidatures seront closes à la date du 31 mars de l'année suivante. La décision du comité de sélection sur le choix du lauréat interviendra avant le 30 juin suivant.

3 - Montant de la bourse

Le montant de la bourse est de 10 000 € qui seront versés, par chèque ou par virement, au lauréat le jour de la cérémonie de remise de la bourse.

Le lauréat recevra par ailleurs le soutien et les encouragements du comité de sélection dans l'objectif de publier un premier ouvrage avant ou après la thèse ou au moins un article scientifique dans une revue spécialisée.

4- Engagements de l'étudiant bénéficiaire

- Le lauréat est tenu de transmettre à l'Association en charge de la bourse de dotation, via le bureau du comité de sélection, à l'issue de son année de terrain, et dans la limite de l'année civile qui suit le retour, un rapport scientifique en français d'au minimum une quinzaine de pages (environ 50 000 signes, espaces comprises) présentant tout ou partie des résultats de ses recherches en cours à l'issue du séjour permis par l'obtention de la bourse ;
- Le lauréat s'engage à rédiger quelques lignes de présentation de ses recherches, à actualiser celles-ci et à transmettre quelques photos de son terrain de recherche pour illustrer la rubrique dédiée aux lauréats sur le site Internet de la bourse (https://www.bourselbot.fr/) ;
- Le lauréat sera vivement encouragé à publier ce texte sous la forme d'un article dans une revue scientifique de rang A avec comité de lecture, en accord avec le directeur de recherche du doctorant et sous réserve de la validation par le comité éditorial de la revue concernée. À défaut, ce texte, après validation du directeur de thèse et du comité de sélection assisté d'éventuels experts consultés jouant le rôle de conseil éditorial, pourra être publié en ligne sur le site de la bourse ;
- À l'issue de la soutenance de la thèse, le lauréat s'engage à déposer un exemplaire papier et PDF de sa thèse auprès de l'association en charge de la bourse ;

- Tout document publié ou non, thèse incluse, relevant du travail de recherche de la thèse de doctorat soutenue par la remise de la bourse devra systématiquement faire mention claire de cette aide sous la forme : « *lauréat[e] [millésime concerné] de la Bourse doctorale en ethnologie et archéologie "Louise Beyrand & Olivier Toussaint"* » ou « *publié [ou réalisé] avec le soutien de la Bourse doctorale en ethnologie et archéologie "Louise Beyrand & Olivier Toussaint"*» suivi du millésime concerné ;
- Le lauréat s'engage à faire mention de son titre dans son statut dans tout document public, inclus les courriels, présentant son statut ou résumant son parcours sous cette forme « *lauréat[e] [millésime concerné]de la Bourse doctorale en ethnologie et archéologie "Louise Beyrand & Olivier Toussaint"*» ;
- Le lauréat s'engage à donner au moins une conférence publique dans le cadre proposé par le président du comité de sélection ou le bureau afin de présenter son terrain et son projet de recherche ou encore d'actualiser ses recherches en cours, notamment dans le cadre de la cérémonie de remise de la Bourse. Pour ces raisons, la présence du lauréat lors de cette cérémonie est indispensable. En cas d'impossibilité, il serait fait appel à tout moyen de communication à disposition afin d'assurer une présence virtuelle.

5- Composition du comité d'honneur et du comité de sélection

5-1 Comité d'honneur

La bourse Louise Beyrand & Olivier Toussaint est parrainée par un comité d'honneur constitué de personnalités reconnues dans leur domaine qui ont souhaité apporter leur soutien dans la création de cette bourse. Ce comité d'honneur n'est pas impliqué dans la sélection, ni l'administration de la bourse.

5-1-1 Membres

- Michel Antelme, *professeur de khmer à l'Institut national des langues et civilisations orientales (France)*
- Philippe Belaval, *directeur du Centre des monuments nationaux (France)*
- Philippe Descola, *professeur au Collège de France, chaire « Anthropologie de la nature » (France)*
- Louis Gabaude, *directeur d'études, École française d'Extrême-Orient (e.r., Thaïlande)*
- Arlo Griffiths, *directeur d'études, École française d'Extrême-Orient, membre du laboratoire HiSoMA-UMR 5189, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux-Lyon (France)*
- Abdel Kader Haïdara, *directeur de la Bibliothèque Mamma-Haïdara de Tombouctou, docteur* honoris causa *de l'École normale supérieure Lyon, président de l'ONG Savama-DCI, lauréat du Prix d'Allemagne pour l'Afrique 2014 (Mali)*
- Christian Hottin, *conservateur du patrimoine et ancien directeur des études du département des conservateurs de l'Institut National du Patrimoine*
- Yves Le Fur, *directeur du département du Patrimoine et des Collections, Musée du Quai Branly (France)*
- Jim McPherson, *président du conseil d'administration de la « Fondation Arizona Preservation » (États-Unis)*
- Philippe M. F. Peycam, *directeur de l'International Institute for Asian Studies-IIAS (Leyde, Pays-Bas)*
- Thierry Zephir, *professeur à l'École du Louvre, chargé d'études au Musée national des Arts asiatiques-Guimet, chargé de cours à la Faculté d'archéologie de Phnom Penh (France)*

5-2 Comité de sélection

Le comité de sélection se compose d'un Bureau et de membres permanents qui pourront être assistés d'évaluateurs temporaires sélectionnés en fonction des dossiers reçus (spécialistes de l'aire ou thématique concernée) pour avis à donner au comité. Il est présidé par Pierre Le Roux. Les membres du comité de sélection sont nommés pour une durée de cinq ans renouvelables sur décision du Bureau.

5-2-1 Membres

a) Bureau

- Dr. Alain Beyrand et Dr. Pascale Beyrand, *présidents d'honneur*
- Jean-Pierre Toussaint et Carmen Toussaint, *présidents d'honneur*
- Pierre Le Roux, *ethnologue, professeur des universités, Institut d'ethnologie de l'université de Strasbourg, membre du laboratoire « Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe » (SAGE, UMR 7363 CNRS & Unistra), président du comité de sélection*

b) Membres permanents

- Jean Baffie, *socio-anthropologue, Centre national de la recherche scientifique (CNRS, e.r.), ancien directeur de la Maison Asie-Pacifique de Marseille (CNRS & université Aix-Marseille)*
- Serena Bindi, *anthropologue, maître de conférences à l'université Paris Descartes, membre du Centre d'anthropologie culturelle (EA 4545 de l'université Paris Descartes)*
- Arthur Cognet, *ethnologue, enseignant en langue quechua à Viva Mundi, docteur en anthropologie sociale de l'université Lyon 2, membre du Laboratoire d'anthropologie des enjeux contemporains, lauréat 2017 de la Bourse Louise Beyrand & Olivier Toussaint*
- Anna Dessertine, *anthropologue, chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), membre du laboratoire PRODIG (UMR CNRS, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, université Paris Diderot, IRD, AgroParisTech, Sorbonne Université)*
- Eurydice Devos, *ethnologue, doctorante en anthropologie sociale à l'université de Strasbourg, ED 519 « Sciences humaines et sociales », dans le cadre d'une cotutelle avec l'université Omar Bongo (Libreville, Gabon), chargée d'enseignement à la Faculté des sciences sociales de l'université de Strasbourg*
- Hubert Forestier, *professeur de préhistoire au Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, département de Préhistoire, UMR 7194 CNRS & MNHN*
- Caroline Grillot, *ethnologue, sinologue, PhD in Social Anthropology, univ. Macquarie, Sydney & université libre d'Amsterdam, chercheuse associée à l'Institut d'Asie orientale de Lyon, ancienne allocataire de recherche de l'École française d'Extrême-Orient*
- Luc Jallot, *archéologue néolithicien, maître de conférences HDR e.r. à l'université Paul Valéry-Montpellier III, membre du laboratoire Archéologie des sociétés méditerranéennes (UMR 5140 CNRS & université Paul Valéry-Montpellier III), Société languedocienne de préhistoire*
- Nicolas Lescureux, *ethno-écologiste, chargé de recherche CNRS, Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE), Montpellier*
- Marie-Claude Mahias, *anthropologue, directrice de recherche émérite au CNRS, membre du CEIAS (Centre d'études Inde-Asie du Sud, UMR 8564 CNRS & EHESS*)
- Bryan Nemec Nieruchalski, *chef d'entreprise, diplômé d'un master d'ethnologie et anthropologie sociale de l'Institut d'ethnologie, université de Strasbourg*

- Geoffroy de Saulieu, *archéologue, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), membre du laboratoire « Patrimoine Locaux et globalisation » (PALOC, UMR 208 IRD & Muséum national d'Histoire naturelle)*
- Bernard Sellato, *ethnologue, directeur de recherche émérite au CNRS, membre du Centre Asie du Sud-Est (CASE, UMR 8170 CNRS & EHESS)*

5-2-2 Mode de délibération

a) Sélection du lauréat

Les délibérations sont prises à la majorité simple des membres du comité de sélection. Les présidents d'honneur sont nommés pour une durée illimitée. En cas d'égalité, la voix du président du comité de sélection serait prépondérante afin d'obtenir l'imparité nécessaire.

En cas de conflit d'intérêt entre un candidat et un membre du comité de sélection, ce membre serait dans l'obligation de le signaler au comité en précisant l'état de la relation et devrait se retirer du vote pour la sélection du dossier du candidat concerné, faisant appel ponctuellement à une personnalité de remplacement agréée par le bureau.

b) Administration de la bourse

Les décisions relatives à l'administration de la bourse seront prises par les membres du Bureau à la majorité simple.

6- Les pièces justificatives du dossier de candidature

Les dossiers de candidature sont à adresser au fonds de dotation entre le 1er janvier de l'année civile et le 31 mars de l'année suivante par courriel à fondsculturel@gmail.com.
Les pièces justificatives du dossier de candidature, uniquement sous forme digitale (format PDF) et à adresser par courriel, sont :

- copie du diplôme de master 2 (ou équivalent) ;
- justification de l'inscription en thèse dès la première année, ou de réinscription en thèse ou de la planification d'une inscription en thèse à l'issue d'une année de recherche sur le terrain avant l'inscription en thèse proprement dite. Joindre la photocopie de la carte d'étudiant ou l'attestation du directeur de thèse justifiant de l'inscription en thèse réalisée ou envisagée pour l'année suivant la recherche ;
- lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de recherche ;
- lettre de recommandation d'une personnalité scientifique concernée par le thème de la recherche ;
- lettre personnelle d'une page au moins exprimant la motivation du candidat pour le projet de recherche doctorale au cœur de la candidature et indiquant les éventuelles autres subventions sollicitées, reçues ou attendues ;
- CV universitaire et scientifique détaillé (« mémoire de titres et travaux ») incluant la liste des éventuels publications, travaux, conférences, colloques, enseignements, les éventuels séjours, voyages d'étude et pré-terrains déjà réalisés, et les langues parlées, lues, écrites hors français ;
- projet de recherche dans le cadre doctoral en 5-10 pages maximum (précédé d'un résumé de dix lignes maximum) détaillant le projet de recherche, le programme

envisagé de travail, le calendrier envisagé précisément, le matériel prévu, avec indication des projets d'avenir et les objectifs professionnels à long terme. Ce dossier doit inclure un budget estimatif mentionnant les dépenses et les apports prévus et l'ensemble doit être résumé à la fin, y compris budget, activités, productions envisagées et calendrier, sous forme d'un cadre logique ;

- copie de maximum trois textes déjà produits (mémoire universitaire, ouvrage, chapitre de contribution à un ouvrage collectif, article scientifique, recension d'ouvrage publiée...)
- La situation de famille et les critères de ressources ;
- Les candidats dont le dossier aura été examiné et retenu pourront être contactés pour un entretien personnel par un représentant du comité de sélection.

LOUISE BEYRAND ET OLIVIER TOUSSAINT

Louise Beyrand est née le 17 mars 1988 à Moulins. Elle passe son enfance à Auxerre en Bourgogne où les richesses culturelles de la région lui donnent le goût de l'art et de la découverte du patrimoine. Très tôt elle se découvrit un intérêt particulier pour l'Asie à travers la pratique de l'aïkido et la rédaction d'articles approfondis pour un webzine spécialisé dans la culture asiatique. Surdouée, Louise suivit une scolarité très brillante. Sa curiosité de tout et son envie de découvertes la menèrent vers des études d'histoire de l'art à l'École du Louvre à Paris. En 2010, elle obtint le diplôme du premier cycle avec spécialité « Inde et pays indianisés de l'Asie », et le diplôme de muséologie et, en 2011 un master de 1re année de master de l'École du Louvre, intitulé uis, en 2012, un premier master 2 de l'École du Louvre consacré aux marionnettes de théâtre d'ombres khmères sous la direction de Pierre Baptiste et Dominique Jarrassén intitulé *Les Marionnettes du théâtre d'ombres khmères : l'exemple de la collection du musée Guimet*. En 2012, elle obtint un master de 2e année de l'École du Louvre, parcours « Recherche en histoire de l'art appliqué aux collections » intitulé *Les Collections de marionnettes de théâtre d'ombre khmères*.

Louise s'orienta ensuite vers l'ethnologie, obtenant en 2014, sous la direction de Serena Bindi, un master de 2e année au département d'ethnologie et d'anthropologie sociale de l'université Paris-Descartes intitulé *Le théâtre d'ombre khmer. Acteurs et enjeux d'une pratique traditionnelle*. Ce mémoire, issu d'une recherche ethnographique portant sur le théâtre d'ombres khmer, avait fait l'objet d'un « terrain » de deux mois au Cambodge même en 2013, grâce à l'obtention d'une bourse de la fondation Pierre Ledoux-Jeunesse Internationale associée à l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) sous l'égide de la Fondation de France, au cours duquel Louise a pu assouvir sa passion des langues et de la découverte des autres cultures.

Elle souhaita poursuivre dans la voie de l'ethnologie et de la recherche et débuta, en 2014, à l'université de Strasbourg, une thèse consacrée aux arts populaires traditionnels d'Asie du Sud-Est, sous la direction de Pierre Le Roux et Michael Herzfeld (Harvard University, Cambridge, États-Unis), en cotutelle avec l'université de Leyde (Pays-Bas) intitulée *La Fabrique de la tradition au Cambodge. Étude comparative des arts et artisanats populaire en Asie du Sud-Est contemporaine*. Afin d'approcher au plus près des sources de son sujet de recherche, en vue de son année de terrain au Cambodge financée par l'obtention d'une bourse du Center for Khmer Studies, elle valida brillamment un diplôme de khmer à l'INALCO sous la direction de Michel Antelme en 2015. Dans le même temps, le Musée de l'Homme lui confie la mission de rapporter de son terrain d'étude au Cambodge une collection de grands cuirs pour enrichir ses collections. Désireuse que le plus grand nombre puisse profiter de ses recherches de terrain, Louise verse gracieusement à l'EFEO plus de 800 photographies de terrain documentant le théâtre d'ombres du Cambodge des années 1970 à nos jours.

Louise et Olivier s'étaient mariés près de Bordeaux en 2015, peu avant la brutale disparition de Louise le 24 décembre 2015 ; date à laquelle ils devaient s'envoler pour le Cambodge.

Olivier Toussaint est né le 15 octobre 1983, à Saint-Dié-des-Vosges. Enfant précoce, il se passionna très tôt pour la lecture, la littérature et l'histoire, ce qui l'amèna à débuter son cursus universitaire à l'université Nancy II et à obtenir un master de 1re année d'histoire sous la direction de Philippe Martin. Il approfondit ses connaissances en validant en 2008 un master de 2e année d'histoire à l'université Paris IV-Sorbonne avec un mémoire remarquable réalisé sous la direction de Lucien Bély, consacré au rattachement de la Lorraine à la France : *Les Lorrains et la maison ducale, entre fidélité et nostalgie (1735-1749)*.

Après avoir contribué au livre de Philippe Martino publié en 2009, *Histoire chronologique de la Lorraine* (Colmar, Éd. Place Stanislas), il publia en 2010 un article apprécié dans le 3e numéro (p. 246-260) de la *Revue d'histoire diplomatique*, intitulé « Jean-Louis Bourcier de Montureux, du négociateur au pamphlétaire : le parcours d'un défenseur de l'Indépendance de la Lorraine (1735-1737) ». Il envisageait d'entreprendre, encouragé par ses professeurs, après la soutenance de thèse de Louise, une thèse de doctorat en histoire sur les relations entre la Lorraine et l'Alsace après la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Olivier et Louise assouvirent leurs insatiables envies de découvertes et leur curiosité intellectuelle au cours de nombreux voyages, jusqu'au 6 janvier 2016 où il décida de rejoindre celle dont il ne pouvait se passer.

Olivier Toussaint aidait aussi Louise à filmer, en France et au Cambodge, des représentations de théâtre d'ombre de grands cuirs khmers, en vue d'enrichir la documentation prévue pour la recherche de Louise. C'est ainsi qu'ils avaient tous deux enregistré à Malakoff le vendredi 16 septembre 2011 la séance de « répétition de Sbek Touch "Le Malin" (épopée du théâtre d'ombre khmer) par la troupe Kok Thlok en vue du festival international de marionnettes de Charleville-Mézière. Le documentaire brut qui en découle, signé d'Olivier Toussaint et Louise Beyrand, a été filmé au format 16/9e numérique, sonore, couleur, et est d'une durée de 40 mn et 18 s. Il a été produit par l'association « Mémoires du Patrimoine ». Durant son stage à l'EFEO au Cambodge, en 2013, Louise Beyrand avait commencé de filmer de tels spectacles de grands cuirs avec Olivier Toussaint à la caméra, mais ils n'eurent pas le temps d'aller au ni de monter définitivement les images prises. La rareté de tels témoins audiovisuels sur le sujet fait cependant que ces films bruts de Louise Beyrand et Olivier Toussaint sont des documents qu'il revient de montrer, comme celui de Sbek Touch. On peut le visionner en ligne sur la chaîne YouTube « TEA. Travaux d'ethnologie et d'archéologie » (https://www.youtube.com/watch?v=j7aD5nwdYqI).

En 2018, un livre posthume fut publié par les parents d'Olivier, Jean-Pierre et Carmen Toussaint, à partir d'un manuscrit d'Olivier accepté par l'éditeur sollicité : *Les Lorrains et la fin de la maison ducale. Entre fidélité et nostalgie (1735-1749)* (Haroué, Ed. Gérard Louis, 232 p.).

Le 11 octobre 2018 à Bar-Le-Duc le « Prix spécial des conseils départementaux de Lorraine » fut décerné à ce travail. L'intégralité des 1000 euros du prix remis aux parents fut reversé par eux à la Bourse Louise Beyrand & Olivier Toussaint. Le 14 novembre 2019, reçut le « Prix René Paquet » décerné par la Société d'histoire de la ville de Woippy (Lorraine).

MÉMOIRES DU PATRIMOINE

Louise et Olivier créent en 2012 l'association Mémoires du Patrimoine (MdP) consacrée à la défense du patrimoine menacé dont ils assurent respectivement la présidence, et la fonction de trésorier et de *community manager* qu'Olivier menait de front avec son activité professionnelle au sein des éditions Auzou.

Dans ce cadre, ils organisent trois journées d'études, entre 2013 et 2015, à l'École du Louvre, à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) à Marseille, en réunissant des spécialistes reconnus des sujets abordés. En 2014, ils participent à la sauvegarde des manuscrits de Tombouctou à travers la vente aux enchères caritative et l'opération de *crowdfunding* organisées par le Fonds Culturel Arts & Ouvrages.

Ensemble, Louise et Olivier développèrent une application téléphonique multilingue « MdP-Patrimoine en danger » consacrée à l'alerte et au *crowdsourcing* sur le patrimoine en danger, présentée, en 2014, à leur journée d'études à l'INHA et à l'Arizona Historic Preservation Conference à Phoenix, Arizona (États-Unis).

En juillet 2012, émus du risque de destruction d'archives au Mali du fait d'un conflit, en particulier inquiets du sort du demi-million de manuscrits dits de Tombouctou, Louise Beyrand et Olivier Toussaint ont fondé l'association « Mémoire du Patrimoine » et Olivier Toussaint créa une application gratuite pour smartphone multilingue de crowdsourcing « MDP-Patrimoine en danger » permettant de signaler le patrimoine menacé et de créer des rapports annuels indépendants, relatifs à l'état du patrimoine dans le monde.

Ils organisèrent une journée d'étude en avril 2013 à l'École du Louvre, une autre en mai 2014 à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et présentèrent leur application à la conférence annuelle de la Société de préservation du patrimoine de l'Arizona, aux États-Unis, en juin 2014.

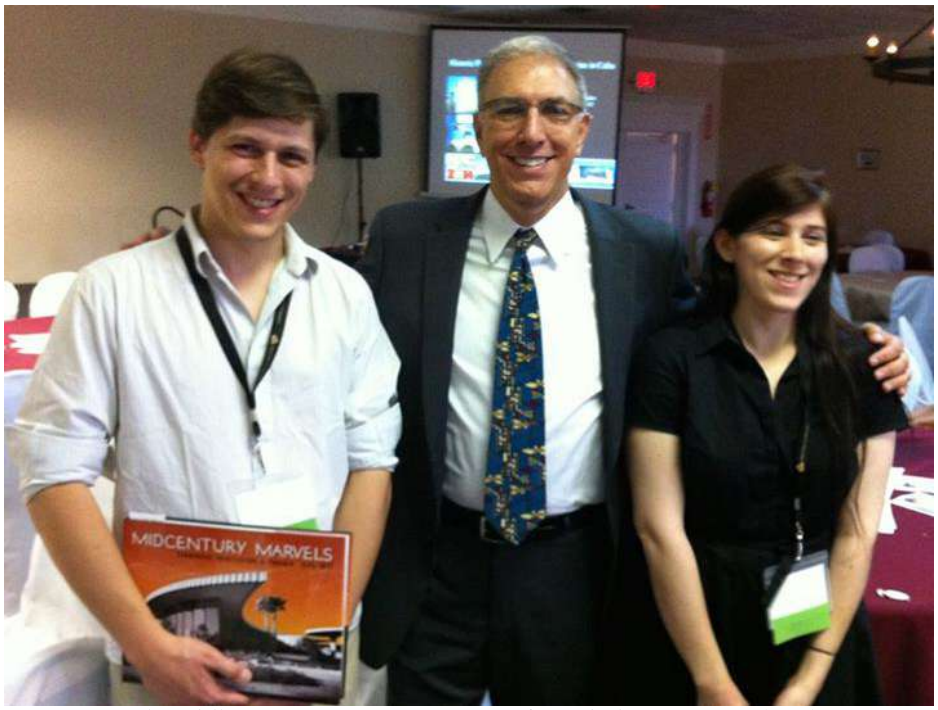

Louise et Olivier à l'Arizona Historic Preservation Conference à Phoenix, Arizona (USA) en 2014